



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0215

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Bilan de la concertation préalable mission Carré de Soie - Réalisation d'une passerelle au-dessus du dépôt Sytral et de la rue Jacquard

service : Direction générale - Direction des grands projets

**Rapporteur** : Monsieur Crimier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

**Séance publique du 8 juillet 2008****Délibération n° 2008-0215**

commission principale :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Bilan de la concertation préalable mission Carré de Soie - Réalisation d'une passerelle au-dessus du dépôt Sytral et de la rue Jacquard**

service : Direction générale - Direction des grands projets

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet de délibérer sur le bilan de la concertation relative au projet de passerelle enjambant le dépôt du Sytral et la rue Jacquard à Vaulx en Velin. Cette opération fait partie du projet Carré de Soie.

Le secteur du Carré de Soie s'inscrit au cœur de la première couronne "est" de l'agglomération lyonnaise, secteur stratégique de la politique de renouvellement urbain de la Communauté urbaine. Il doit constituer le support d'un projet urbain répondant aux enjeux de valorisation résidentielle et de mutation de ce territoire. Le développement d'un pôle de loisirs associant des fonctions ludiques et commerciales constitue le premier acte de ce processus de réinvestissement. Il s'appuiera sur les atouts du territoire et sur l'interconnexion du métro A et de la ligne Léa-Leslys au pôle d'échange de la Soie.

Il est aujourd'hui prévu de réaliser une passerelle d'une longueur de 80 mètres environ ayant pour objectif de relier le pôle d'échange de la Soie au pôle de loisirs. L'ouvrage sera dédié aux piétons et aux vélos.

Cette opération fait partie des aménagements des voiries de desserte du pôle de loisirs pour lesquels le Conseil a voté une autorisation de programme (AP n°1195, votée les 12 juillet 2004 et 1er mars 2006).

Par délibération en date du 21 janvier 2008, le conseil de Communauté a approuvé les objectifs poursuivis par la réalisation de la passerelle et donné son accord sur les modalités d'ouverture de la concertation.

Celle-ci s'est déroulée du lundi 4 février au vendredi 7 mars 2008.

Pendant cette période, un dossier détaillant le projet et un registre ont été mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture :

- à la mairie de Vaulx en Velin,
- à la mairie de Villeurbanne,
- à la Communauté urbaine.

Le compte-rendu joint au dossier reprend les remarques consignées dans ces registres.

Les sujets abordés concernent principalement :

- les cheminements modes doux à l'échelle du quartier,
- la sécurité liée à la couverture partielle ou totale de l'ouvrage.

Le bilan de la concertation ne remet pas en cause la poursuite du projet.

Il est donc proposé au Conseil de prendre acte du bilan de la concertation ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 300-2 du code de l'urbanisme ;

**DELIBERE**

**Prend** acte du bilan de la concertation.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.**